

À CONSERVER

Cahier



ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

L'agrile du frêne

Cet insecte s'attaque à toutes les essences de frêne et menace leur survie.

p.5

3RV: Cahier special

Ne manquez pas notre cahier spécial sur les 3RV.

p.8 et 9

Éco-quartier

Votre éco-quartier vous propose plusieurs activités printanières. Venez les découvrir!

p.16



Mot du maire de l'arrondissement



Pierre Gagnier

Pierre Gagnier
Maire de l'arrondissement

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville offre un milieu de vie exceptionnel où les espaces naturels côtoient les secteurs urbanisés et industriels et où les citoyens partagent de saines habitudes de vie. Il fait bon y vivre, y travailler et y faire des affaires. Pour que notre territoire conserve sa vitalité et sa beauté, une série de mesures protectrices sont en place pour préserver ce lieu unique.

Ce ne sont pas les dossiers environnementaux qui manquent : la protection des berges et des boisés, la gestion des matières résiduelles (incluant la collecte des résidus verts), l'agrile du frêne et bien d'autres aspects encore sont sur la table de travail des différentes directions de l'arrondissement. Nous allons toujours plus loin dans notre engagement à gérer l'ensemble des services aux citoyens sur les principes du développement durable.

Les résidents ont de nouveau l'occasion de démontrer leur ouverture et leur engagement par rapport à la protection de l'environnement. Il est crucial d'unir nos efforts pour conserver un arrondissement en santé que nous pourrions léguer fièrement aux générations futures.

Bonne lecture.



Jocelyn Ann Campbell
Conseillère du district de
Saint-Sulpice



Émilie Thuillier
Conseillère du district
d'Ahuntsic



Harout Chitilian
Conseiller du district de
Bordeaux-Cartierville



Étienne Brunet
Conseiller du district
du Sault-au-Récollet



Mot du directeur de l'arrondissement



Ronald Cyr

Ronald Cyr
Directeur de l'arrondissement

Le cahier environnement vous permet d'en apprendre davantage sur différents sujets touchant le développement durable dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Élaboré avec plusieurs partenaires, dont l'éco-quartier Ahuntsic-Cartierville, ce cahier est un guide à conserver puisqu'il contient une multitude d'informations pertinentes auxquelles vous pourrez vous référer durant la prochaine année.

Dans cette troisième édition, plusieurs sujets sont abordés et méritent qu'on y jette un coup d'œil! Entre autres :

La collecte des résidus verts (en page 15) - Avez-vous remarqué les nouveaux panneaux dans vos rues pour annoncer la collecte?

L'agrile du frêne (en page 5) - Des consignes bien précises concernant le problème de l'agrile du frêne qui a fait son apparition sur l'île de Montréal; consultez l'article pour en connaître davantage sur cet insecte indésirable.

Le bac roulant de 360 litres (en page 10) - Vous habitez une maison unifamiliale de l'arrondissement? Vous recevrez bientôt votre bac roulant de 360 litres pour la collecte des matières recyclables. Parmi ses nombreux avantages, notons que ce bac est beaucoup plus grand et permet donc de récupérer cinq fois plus de matières recyclables! Pratique puisqu'il est sur roues, mais aussi à l'abri des intempéries grâce à son couvercle, nous pensons que les citoyens de l'arrondissement apprécieront ce nouvel outil.

Un cahier bien rempli que nous vous invitons à lire et surtout... à conserver!



Suivez le blogue de l'écocitoyen d'Ahunsi-Cartierville! ecocitoyenenligne.com

Vous avez peut-être déjà lu sa chronique durant les derniers mois? En effet, l'arrondissement d'Ahunsi-Cartierville lançait, en 2011, la chronique d'un écocitoyen sur le développement durable. Le concept était novateur et l'arrondissement n'a pas eu peur de sortir des sentiers battus pour intéresser les citoyens aux enjeux du développement durable.



Avec la création d'un petit personnage, l'écocitoyen d'Ahunsi-Cartierville, l'arrondissement a voulu créer des chroniques ludiques, pertinentes et comiques à la fois qui détonnent avec les communications corporatives habituelles. Fort de son succès après

quelques chroniques parues dans le Courrier Ahunsi et le Courrier Bordeaux-Cartierville, l'arrondissement a décidé de poursuivre cette belle aventure, mais, cette fois-ci, sur le web.

Toujours dans l'optique d'intéresser de nouveaux lecteurs, les grands, mais surtout les jeunes, notre écocitoyen, cette bibitte qui recycle, composte, réutilise au maximum et qui pique la curiosité des voisins, s'est doté d'un blogue et d'un compte twitter depuis septembre 2011.

Chaque mois, l'écocitoyen publie une nouvelle chronique sur des sujets variés. L'utilisation de ces nouvelles plateformes suscite les échanges et permet aux citoyens de prendre part à la discussion sur le développement durable dans l'arrondissement. De plus, l'écocitoyen se rend disponible pour répondre à vos questions sur l'environnement.

Nous vous invitons à visiter le blogue de l'écocitoyen à l'adresse suivante :

www.ecocitoyenenligne.com et sur twitter à www.twitter.com/ecocitoyen_ac

Des clubs de vacances de qualité et à bon prix

De concert avec les organismes de loisirs, l'arrondissement d'Ahunsi-Cartierville offre un programme de clubs de vacances. Ce programme s'adresse principalement aux jeunes résidents âgés entre 6 et 13 ans.

UN ENCADREMENT DE QUALITÉ ET SÉCURITAIRE POUR LES JEUNES

Depuis deux ans, l'arrondissement d'Ahunsi-Cartierville dispose d'une formation reconnue au niveau provincial (DAFA) qui permet aux jeunes d'obtenir une certification leur permettant de travailler partout au Québec. Les clubs de vacances offrent notamment :

- des moniteurs avec 70 heures de formation;
- des moniteurs avec une formation en premiers soins;
- un ratio d'un moniteur pour 15 jeunes;
- une grande sortie par semaine;
- un service d'accueil prolongé.

Les inscriptions se feront les 22, 23 et 24 mai 2012 dans chacun des points de service réguliers.

Les coûts sont de 60\$ par semaine et de 35\$ pour le service d'accueil prolongé.

Vous pouvez communiquer directement avec les clubs de vacances suivants :

Club de vacances l'Acadie	2005, rue Victor-Doré	514 856-2224
Club de vacances Saint-Simon	195, rue De Beauharnois Ouest	514 872-3273
Club de vacances Saints-Martyrs-Canadiens	10 125, rue Parthenais	514 872-5333
Club de vacances Henri-Julien	9 300, rue Saint-Denis	514 872-6696
Club de vacances Saint-André-Apôtre	215, rue Prieur Ouest	514 872-6290
Club de vacances Saint-Isaac-Jogues	9 355, avenue De Galinée	514 872-6699
Club de vacances Sophie-Barat	1 239, boulevard Gouin Est	514 872-1015
Club de vacances Sainte-Odile	12055, rue Depatie	514 872-6016
Club Aquatique Les Piranhas du Nord	10851, rue Saint-Charles	514 385-1525

Grâce à l'appui des caisses populaires du quartier Ahunsi-Cartierville



Programme des jeunes moniteurs bénévoles

Ce programme offre aux jeunes âgés de 14 et 15 ans la chance de vivre une première expérience d'animation auprès de la clientèle des clubs de vacances. Il leur permet également d'accumuler un certain nombre d'heures de stage pratique reconnu dans le cadre de la formation des moniteurs. Pour plus d'informations, communiquez avec Nathalie Plante au 514 872-3810.

La présence d'un jeune moniteur bénévole dans un groupe permet de diminuer le ratio d'encadrement qui est de 1/15.

 **Desjardins**
Les caisses populaires du quartier Ahunsi-Cartierville

Fières partenaires des Clubs de vacances



Éco-complémentaires : Éco-quartiers et écocentres, un couple qui se complète bien

DE L'INFORMATION À L'ACTION

Ville en vert, l'éco-quartier d'Ahuntsic-Cartierville, est un organisme à but non lucratif. Comme son nom le suggère, il dessert un secteur géographique : votre quartier.

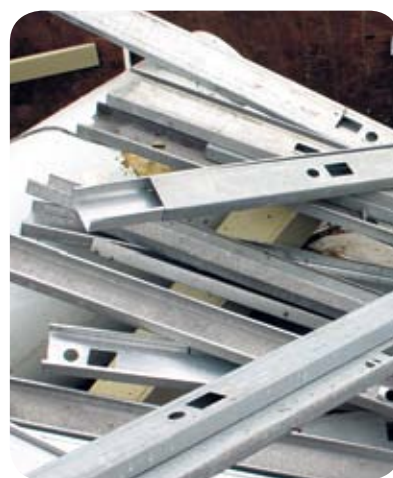
Les trois points de service de l'éco-quartier de l'arrondissement sont essentiellement des comptoirs d'information en environnement. **Si le développement durable était un grand voyage, l'éco-quartier serait un kiosque d'information touristique.** À l'arrondissement, on parle de « boutiques écologiques ». Elles servent d'interface entre les services municipaux et les résidents sur les questions environnementales.

Lors de votre visite, vous y rencontrerez des experts qui pourront répondre à vos questions. Vous pourrez vous y procurer un composteur domestique, un bac de recyclage ou un sac de collecte des résidus verts par exemple. On vous aide à passer de l'information à l'action.

Écocentres

Il ne faut pas confondre ces « boutiques », les éco-quartiers, avec les écocentres. Ils sont très différents bien que complémentaires. Ces derniers sont des sites de réemploi et de récupération des matières résiduelles. Ces centres de tri revalorisent près de 70 % des matières qui y sont apportées.

C'est là que vous pouvez apporter les matières résiduelles qui ne vont ni dans votre collecte de déchets régulière ni dans les bacs de recyclage. Quelques exemples : résidus de construction, de rénovation et de démolition, pneus, métaux, électroménagers ou des résidus domestiques dangereux comme la peinture ou les piles.



Points de services de l'éco-quartier Ahuntsic-Cartierville

- **Boutique Lajeunesse**
10 416, rue Lajeunesse (entre les rues Fleury Est et Prieur Est, à proximité de la bibliothèque d'Ahuntsic et du métro Henri-Bourassa).
- **Boutique De Salaberry**
5090, rue De Salaberry, bureau 102 (entre les boulevards O'Brien et Saint-Germain).
- **Boutique Fleury Est**
2331, rue Fleury Est (entre les rues Rancourt et de Lille).

Pour connaître les heures d'ouverture des boutiques de l'éco-quartier Ahuntsic-Cartierville, consultez le www.ecoquartier.ca ou consultez la page 16 du présent cahier.

Les citoyens peuvent également se procurer leur bac vert au bureau Accès Montréal (BAM) situé au 555, rue Chabanel Ouest, 6^e étage, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30.

OÙ EST VOTRE ÉCOCENTRE?

Écocentre Acadie
1200, boul. Henri-Bourassa Ouest

À proximité
Écocentre Saint-Michel
2475, rue des Regrattiers

Pour connaître les heures d'ouverture des écocentres, consultez le www.ville.montreal.qc.ca/ecocentres ou voir la page 11 du présent cahier.



L'agrile du frêne

L'AGRILE DU FRÊNE MENACE LA FORÊT URBAINE MONTRÉLAISE

Ce petit insecte de 7 à 14 mm par 3 mm de largeur, originaire d'Asie, a causé depuis 2002 la perte de plus de 20 millions de frênes sur le continent nord-américain. Si cet insecte peut produire de tels ravages c'est qu'il n'a pas, sous nos latitudes, de prédateur particulier pour limiter sa prolifération. Détecté à Montréal en juillet 2011, l'agrile a été repéré à ce jour (mars 2012) dans 8 sites d'infestation d'Est en Ouest de l'île de Montréal. Sachant qu'un arbre de rue sur 5 à Montréal est un frêne, la Ville et l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville prennent la menace très au sérieux et invitent les citoyens à en faire autant.

Alertée par la proximité d'infestations récentes (Carignan, Ottawa, Gatineau), la Ville de Montréal a mis en œuvre diverses mesures pour se prémunir contre une infestation d'une ampleur plus dévastatrice. La plupart des employés en arboriculture ont été formés, de l'information est mise à jour sur le site www.ville.montreal.qc.ca/agrile et des études de cas ailleurs ont permis de développer une stratégie innovatrice. Résultat : la Ville et les arrondissements tentent de ralentir l'infestation de l'agrile du frêne, sans toutefois prétendre être en mesure de l'éradiquer, aucune ville n'y étant parvenue à ce jour.



L'agrile du frêne

LA STRATÉGIE MONTRÉLAISE DE RALENTISSEMENT DE L'AGRILE COMBINE 3 TYPES D'INTERVENTION :

1 Le dépistage par du personnel formé

2 Des abattages stratégiques de frênes infestés ou moribonds

3 Des traitements préventifs par injection d'un biopesticide.



Un frêne



Feuille de frêne

Dès ce printemps, tous les citoyens peuvent contribuer à réduire les ravages potentiels de l'agrile en ne déposant pas les branches mortes ou coupées (la larve de l'insecte peut y survivre) dans le même contenant que les autres résidus verts. Les branches de toutes les espèces d'arbres doivent être ficelées en fagots et déposées à part des résidus de jardin et de pelouse.

Les avantages de cette stratégie résident dans la possibilité de prolonger la vie des frênes et donc de continuer à profiter de leurs bienfaits, surtout en cette période de réchauffement climatique. Le biopesticide appelé TreeAzin est déjà utilisé dans plusieurs villes ontariennes, il fait l'objet d'une homologation d'urgence par Santé Canada et ne demande pas de permis d'application.

La Ville de Montréal invite les propriétaires de frênes à recourir à un expert en arboriculture qui pourra proposer la méthode la plus adaptée.

Pour plus d'informations ou pour le ramassage, composez le 311. Vous pouvez également consulter la page 15 du présent cahier pour connaître les détails de la collecte des résidus verts.



Des espaces verts précieux

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville englobe de nombreux espaces verts aux fonctions multiples. Les parcs des Hirondelles, Henri-Julien et Ahuntsic sont des exemples de parcs à vocation sportive et récréative.



Mentionnons que les parcs de Beauséjour, du Boisé-de-Saint-Sulpice et Marcelin-Wilson Nord abritent des boisés urbains d'une grande valeur écologique. En effet, la trame urbaine sur l'île de Montréal laisse peu de place aux zones couvertes par les forêts. Ces espaces recèlent parfois des plantes et des arbres rares qui ne peuvent survivre hors du milieu forestier. De nombreux oiseaux spécifiques à ce milieu y trouvent un endroit pour se nourrir, se reposer lors des migrations et parfois élever une couvée.

Afin d'assurer la conservation de la biodiversité des milieux forestiers urbains, il est essentiel que les utilisateurs circulent uniquement dans les sentiers, ne cueillent pas les végétaux (y compris les fleurs sauvages) et n'utilisent pas ces espaces comme

dépôt de résidus de jardinage. De tels dépôts peuvent introduire des plantes horticoles envahissantes (muguet, pervenche, etc.) dans les boisés, détruire des plantes indigènes fragiles et enlaidir le paysage. La collecte des résidus verts est toute désignée pour la disposition des résidus verts horticoles.

Votre collaboration est d'une grande importance. Rappelez-vous que les parcs avec boisé naturel de l'arrondissement sont précieux et fragiles et qu'ils méritent tout notre respect.



Des parcs verts et...bleus!

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville borde la rivière des Prairies sur une distance de près de 15 km. Les citoyens de l'arrondissement ont donc le privilège de pouvoir profiter de parcs riverains tels que Nicolas-Viel, de la Merci, Raimbault, Belmont et de Beauséjour, sans oublier les parcs-nature de l'île-de-la-Visitation, du Bois-de-Saraguay et du Bois-de-Liesse.

Traditionnellement, la tonte des pelouses était pratiquée de façon uniforme dans tous les espaces verts. Cependant, depuis quelques années, l'arrondissement a amorcé un changement afin d'intégrer des pratiques plus écologiques dans ses espaces verts favorisant la biodiversité végétale et animale (oiseaux, insectes pollinisateurs et papillons) en lien avec la réglementation provinciale en vigueur concernant la protection des rives.

La réduction de la tonte ne veut pas dire aucun entretien. Nous poursuivons les opérations de propreté et votre collaboration est des plus précieuses. L'utilisation par les citoyens des poubelles des parcs est la clé pour le maintien de la propreté des espaces verts. Au-delà de 300 poubelles sont à votre disposition dans les différents parcs et espaces verts de l'arrondissement. Il ne vous suffira que de quelques pas pour en croiser une et y déposer vos déchets.



Notre souci est de vous offrir des parcs bien entretenus et plus naturels.



Comment récupérer les eaux de pluie

DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Année après année, le climat montréalais se transforme. Les étés ont tendance à devenir plus longs, les canicules plus fréquentes et les périodes de sécheresse se multiplient. Cela contribue à accentuer des problèmes déjà existants, dont :

- la perte de végétaux et le dépérissement d'aménagements paysagers;
- l'assèchement des sols;
- le lézardement des fondations en terrain argileux.

NOMBRE DE JOURNÉES DE 30 °C ET PLUS À MONTRÉAL

Moyenne de 1981-2010	Année 2000	Prévision 2030-2040
10 jours	12 jours	46 jours

Et pourtant...

Il est prévu que la quantité de pluie augmentera de 15% d'ici le milieu du siècle lors d'épisode de pluie intense.

L'impact de ces changements climatiques en milieu urbain

Les pluies intenses sont de plus en plus fréquentes. Ces averses envoient de grandes quantités d'eau en un temps record dans le réseau, ce qui peut occasionner des refoulements d'égout.

Solution :

Si vous avez un toit en pente, débranchez vos gouttières du réseau d'égout!

Cette action vous permettra de :

- protéger les fondations de votre domicile;
- réacheminer l'eau de pluie pour préserver vos aménagements paysagers.

Pour protéger les fondations de votre bâtiment

Près de 50 % des immeubles montréalais sont construits en sol argileux. L'argile de Champlain se contracte lorsqu'il s'assèche. Les tensions qui s'exercent alors sur les fondations peuvent se traduire par des fissures dans le bâtiment. Le coût moyen d'une réparation est estimé à 17 000 \$.

Ce phénomène pourrait se répéter périodiquement avec la tendance au réchauffement. Jouez la carte de la prévention, utilisez les eaux de pluie pour conserver l'humidité des sols!

Défecteur, langue de chat, puits percolant, tranchée de drainage... Il y a plusieurs façons d'amener l'eau du toit à infiltrer le sol. Assurez-vous seulement de porter l'eau à une distance d'au moins 1,5 mètre de vos fondations sans nuire à vos voisins.

Pour préserver vos aménagements paysagers

Une gouttière équipée d'un dispositif simple et peu coûteux qui oriente l'eau de pluie vers la pelouse, le potager, les aménagements paysagers ou les arbres permet d'hydrater le sol et de mieux préserver la végétation en période de sécheresse.

COMMENT FAIRE PLUS ?

Aménagez un jardin de pluie

Si votre terrain s'y prête, envisagez l'aménagement d'un jardin de pluie. Installez-y des plantes qui aiment avoir « les pieds dans l'eau ».

Vous désirez obtenir plus de renseignements pour choisir les techniques et les équipements les mieux adaptés à votre environnement ?

Contactez l'éco-quartier Ahunsi-Cartierville. Des experts seront en mesure de vous conseiller ou de vous référer à une ressource spécialisée.



Pour disposer d'une réserve d'eau de qualité

Emmagasiner de l'eau de pluie dans des réservoirs permet de constituer une réserve d'eau non chlorée, idéale pour l'arrosage du jardin et des plantes, en plus d'économiser l'eau potable. Le Service de l'eau de la Ville de Montréal a mis sur pied un projet qui vise à distribuer ces barils à travers le réseau des éco-quartiers. Si vous répondez aux conditions d'admissibilité, vous pouvez vous en procurer un dans la majorité des éco-quartiers au coût de 20 \$, plus taxes.

Pour plus d'informations : www.eco-quartiers.org

3RV | 3RV au carré : une approche complète de la gestion des déchets

Réemploi à l'arrondissement

Pour encourager les citoyens au réemploi, l'arrondissement suggère un répertoire d'établissements qui jouent le rôle de passeurs vers une seconde vie pour une foule d'objets.

Que ce soit pour la vente, l'échange ou le don, ce répertoire permet de savoir où apporter les objets à donner, où faire des trouvailles, et ce, en contribuant à réduire la quantité d'ordures ménagères.

www.ville.montreal.qc.ca/reemploi



AU-DELÀ DU BAC VERT

Le recyclage n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan du développement durable, une façon de se donner bonne conscience. On commence à entendre ce type de critiques de plus en plus souvent. C'est bien dommage, car le citoyen est à la base de toute initiative environnementale et le taux de recyclage stagne depuis peu à Montréal.

Il y a deux manières de considérer la situation. Si l'on pense à la crise environnementale, il est clair que l'on doit aller au-delà du bac vert. Toutefois, si l'on pense à la situation au Québec il y a à peine dix ans, on peut se réjouir! L'engouement pour le recyclage constitue l'une de nos belles réalisations citoyennes.

Actuellement, le bac de recyclage est le symbole le plus visible d'un ensemble d'actions positives qui peuvent être déployées pour gérer les déchets. Or, il ne sert à rien de construire d'importantes infrastructures de recyclage si le citoyen ne fait pas le tri de ses déchets.

Pour conjuguer actions individuelles et collectives, les experts ont développé un cadre conceptuel : les 3RV. Il permet de comprendre l'importance du recyclage en plaçant nos actions individuelles dans un contexte plus large. Ces actions s'additionnent et ont un effet positif et multiplicatif.

3RV

3RV est un acronyme pour « **R**éduction à la source, **R**éemploi, **R**ecyclage et **V**alorisation ». Combinés, les concepts traduits par le 3RV fournissent un cadre pour la gestion optimale des déchets.

« R » COMME DANS...

Le principe des 3RV est applicable à l'échelle d'une région, d'une institution ou d'un logement. Réduire la consommation est le mot d'ordre. D'ailleurs, de nouveaux modèles de développement voient maintenant le jour sur la base de la réduction à la source, qu'il s'agisse de consommation ou d'extraction de matière première.

Chose certaine, à l'échelle locale, consommer de manière plus responsable devient le moyen le plus significatif de limiter la dégradation environnementale.



VOICI QUELQUES APPLICATIONS DU PRINCIPE DES 3RV AINSI QU'UNE EXPLICATION DE CES AVANTAGES.

3RV	« R » pour ...	Comment	En fin de compte
Réduire comme dans... diminuer ou repenser sa consommation	Réduire à la source c'est repenser notre façon de consommer. Me faut-il vraiment ce t-shirt à la mode? Existe-t-il un autre produit que cet article à usage unique? Ce type de produit est-il vendu ailleurs avec moins d'emballage?	Acheter moins de nourriture, quitte à retourner à l'épicerie. On évitera le gaspillage. Ne pas imprimer un texte que l'on pourra lire à l'écran de son ordinateur.	En fin de compte, le sac de poubelle est moins gros et le portefeuille plus rempli.
Réemploi comme dans... utiliser à nouveau un objet	Réemployer, c'est utiliser à nouveau un produit sans devoir le modifier.	Un sac en plastique fera un excellent sac de déjection canine ou un bon sac à poubelle. Certains articles vestimentaires se retrouveront dans les friperies.	En utilisant moins de matières premières, on évite leur exploitation en zones écologiques sensibles.
Recycler comme dans... matière première devient secondaire	Pour l'Office québécois de la langue française, une matière recyclée est une matière « ayant fait l'objet d'un recyclage et qui entre, en totalité ou en partie, dans la composition d'un produit neuf ».	Utiliser de la fibre de papier pour faire du papier. Utiliser le plastique d'un banc public endommagé pour fabriquer un jouet.	Transformer du vieux pour faire du neuf.
Valoriser comme dans... faire quelque chose d'utile d'une matière (apparemment) inutilisable	Toute technique permettant de donner une seconde vie à un objet est une valorisation de celui-ci. Les économistes diront que l'on donne une valeur marchande aux déchets.	Compostage et utilisation d'engrais dans un pot de fleurs. À une autre échelle, les calories contenues dans les déchets peuvent être brûlées. Les calories deviennent ainsi une source d'énergie.	Chaque procédé de valorisation conduit à des économies de matières premières.



Des chiffres et des lettres pour une bonne gestion

Certains parlent de 3RV-E. Le « E » rappelle qu'il y a des types de déchets que l'on ne peut pas gérer avec ces quatre « R ». Il correspond à « élimination ». Ici, on s'entend sur une élimination dans les règles de l'art – pensez au dépotoir le plus vert.

L'idée n'est pas de jouer avec les mots comme de communiquer un ensemble de valeurs et de principes de bonne gestion.



Votre bac de recyclage prend du poids

Dans le cadre du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal, l'arrondissement d'Achuntsic-Cartierville procédera, du 22 mai au 15 juin prochain, à la distribution de bacs roulants de 360 litres pour la collecte des matières recyclables aux résidences unifamiliales et ce, gratuitement!

Si vous êtes propriétaire d'une résidence unifamiliale, ceci signifie que vous recevrez un bac roulant dans la période de temps indiqué ci-haut. Notez bien que vous n'avez pas à être présent lors de la livraison du bac, car il sera déposé directement dans l'entrée de votre résidence. Lors de cette livraison, vous recevrez aussi une trousse d'information sur le bac et sur le recyclage.

ATTENTION! Le bac roulant est un bien collectif dont l'intégrité doit être préservée. Vous pouvez y inscrire votre adresse civique. Toutefois, il ne doit pas être modifié, peinturé ou utilisé à d'autres fins. Il doit aussi demeurer sur place si vous déménagez puisque le numéro de série du bac est associé à l'adresse civique de chaque résidence et celui-ci est enregistré dans un système informatisé de gestion de l'inventaire.



CE NOUVEAU BAC ROULANT OFFRE DE NOMBREUX AVANTAGES :

- Il est plus grand et il permet de récupérer cinq fois plus de matières recyclables. Comme il se remplit moins vite, vous pouvez le sortir moins souvent!
- Il est plus pratique, car son couvercle protège des intempéries. Terminé les matières qui s'envolent ou qui se détrempent.
- Il est plus simple à manipuler, car ses roues facilitent son déplacement en bordure de la rue.

L'horaire de la collecte des matières recyclables ne changera pas.

Pour connaître votre journée de collecte, consultez le site www.ville.montreal.qc.ca/collectes

En participant activement à la collecte sélective des matières recyclables, vous faites la différence!

Les citoyens qui ont déjà acheté un bac roulant peuvent utiliser les deux bacs roulants. Toutefois, l'arrondissement réparera seulement les bacs roulants lui appartenant.

Si vous habitez dans une maison unifamiliale et que vous n'avez pas reçu votre bac roulant après le 15 juin, veuillez communiquer avec le 311.

L'implantation des bacs roulants dans les duplex, triplex et multiplex de 8 logements et moins devrait débuter durant l'année 2013. Cette distribution se fera uniquement aux immeubles ayant la capacité physique de recevoir ce type d'outil de collecte, c'est-à-dire qu'il y a assez d'espace pour entreposer le bac sur votre propriété et que vous possédez une entrée charretière.

Pour ce qui est du petit bac vert, vous êtes invité à le conserver et à lui donner un nouvel usage. Par exemple, il peut servir à transporter les matières recyclables vers le bac roulant ou à entreposer divers objets à la maison. Ce petit bac ne doit pas être jeté dans le bac roulant, ni retourné aux points de service de l'éco-quartier Achuntsic-Cartierville ni au bureau Accès Montréal.

Renseignements : 311 ou www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville

? Une foule de renseignements utiles à conserver!

INFO-COLLECTES :

Pour connaître l'horaire de toutes les collectes de votre quartier

www.ville.montreal.qc.ca/collectes

Collecte des matières recyclables
Collecte des ordures ménagères
Collecte des résidus verts

ÉCOCENTRE :

Site de réemploi et de récupération des matières résiduelles

On y reçoit des électroménagers, des encombrants, des matières recyclables, des pneus hors d'usage, des résidus de construction, de rénovation et de démolition, des résidus domestiques dangereux, des vêtements encore en bon état, etc.
www.ville.montreal.qc.ca/ecocentres

IMPORTANT : Les écocentres n'accepteront plus les résidus d'élagage ou d'abattage des arbres et ce, du mois d'avril à septembre inclusivement.

Écocentre Acadie

1200, boulevard Henri-Bourassa Ouest
(à côté du Collège de Bois-de-Boulogne, accès par la voie de service nord du boulevard Henri-Bourassa Ouest).

Écocentre Saint-Michel

2475, rue des Regrattiers (anciennement rue Michel-Jurdant, au nord des rues Jarry et D'Iberville)

Horaire d'été (15 avril au 14 octobre)
7 jours sur 7 de 8 h à 18 h
514 872-0384

VIEILLES PILES : QUOI EN FAIRE?

Les piles usées sont considérées comme des résidus domestiques dangereux et c'est pourquoi il est interdit de les jeter dans vos ordures ménagères ou dans votre bac de recyclage. L'arrondissement, en partenariat avec La Boite jaune, a mis sur pied un programme de ramassage des piles usées.

Dix points de services où déposer vos piles usées

- Bureau d'arrondissement
555, rue Chabanel Ouest, 6^e étage
- Bibliothèque d'Ahuntsic
10300, rue Lajeunesse
- Bibliothèque de Cartierville
5900, rue De Salaberry
- Bibliothèque de Salaberry
4170, rue De Salaberry
- Centre communautaire Ahuntsic
10780, rue Laverdure
- Centre l'Acadie
2005, rue Victor-Doré
- Centre Saints-Martyrs-Canadiens
10125, rue Parthenais

Nouveaux points de service depuis 2012

- Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville
- Fleury Est
2331, rue Fleury Est
- Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville
- Lajeunesse
10416, rue Lajeunesse
- Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville
- Salaberry
5090, rue De Salaberry, bureau 102

Attention! Les ampoules fluocompactes sont interdites dans les lieux de dépôts pour les piles usées, celles-ci doivent aller à l'écocentre.

Pour plus de renseignements, composez le 311, surveillez le site Internet de l'arrondissement www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville et vos journaux locaux (Courrier Ahuntsic et Courrier Bordeaux-Cartierville).

DISTRIBUTION DE COMPOST

Le samedi et dimanche 12 et 13 mai 2012
Complexe environnemental de Saint-Michel
2235, rue Michel-Jurdant



DISTRIBUTION DE FLEURS GRATUITES

Ne manquez pas la distribution de fleurs gratuites le samedi 26 mai à partir de 9 h par l'éco-quartier Ahuntsic-Cartierville. Consultez la page 13 pour obtenir plus d'informations.



Pour un parfait petit pique-nique...



Avant le départ!

Assurez-vous d'avoir tout ce qu'il vous faut afin d'éviter de faire de fâcheux aller-retour inutiles! Tentez d'utiliser des contenants réutilisables; voir à ce qu'ils s'emboîtent un dans l'autre pour le retour ou donnez une seconde vie à vos sacs d'emballage hermétiques! Aussi, pensez à apporter un sac à déchets (pour les ordures) et un sac de transport (pour les matières recyclables que vous pourrez rapporter à la maison).

Un endroit stratégique!

Si vous voulez de la sérénité, il est recommandé de choisir un coin éloigné des terrains sportifs afin d'éviter la malheureuse rencontre d'un ballon hors ligne ou d'une balle de baseball hors jeu! Du même coup, si vous souhaitez vous rapprocher des boisés, souvenez-vous de bien respecter les sentiers qui y sont établis. Le piétinement de la végétation cause de nombreuses problématiques invisibles à l'œil au niveau de la biodiversité. Mais ne vous éloignez pas trop de la civilisation, vous aurez besoin d'avoir accès aux installations sanitaires, ne laissez pas la paresse vous trouver un endroit alternatif!

Un lieu à partager!

Chaque parc a plusieurs fonctions, et répond par le fait même aux besoins de plusieurs citoyens à la fois. Il faut donc respecter ses concitoyens en apprenant à partager nos espaces verts. Souvenez-vous qu'en vertu de la réglementation municipale, vous ne pouvez pas faire jouer de la musique par l'entremise de tout système de haut-parleur. Si

vous apportez votre barbecue vous ne pourrez vous en servir que s'il est à briquettes et que s'il est utilisé sur les supports prévus à cet effet. Des aires à barbecue ont d'ailleurs été identifiées pour certains parcs de l'arrondissement. N'hésitez pas à consulter le site Internet de l'arrondissement afin d'en prendre connaissance.

On lève nos verres!

Sachez que le règlement municipal interdit la consommation de boissons alcoolisées sauf si elles sont accompagnées d'un repas (déguster un sac de croustilles ne compte pas et garder un œil distant sur son repas, non plus).

Plusieurs à s'attabler?

Si vous prévoyez votre pique-nique pour une occasion spéciale et que vous attendez plusieurs personnes, n'hésitez pas à en faire part à l'agent de développement responsable du calendrier du parc souhaité. Il vous émettra un permis gratuit qui nous permettra de vous informer de toute nouvelle concernant le lieu que vous souhaitez utiliser pour votre pique-nique.

District de Bordeaux-Cartierville
514 872-6669

Districts d'Ahuntsic et de Saint-Sulpice
514 872-3272

District du Sault-au-Récollet
514 872-7099

Des admirateurs!

Les animaux sont les bienvenus, mais doivent être gardés en laisse en tout temps. De plus, de petits curieux à plumes ou à fourrure viendront admirer votre pique-nique! Ne les nourrissez pas, vous aiderez ainsi à éviter une surpopulation néfaste des écureuils et des goélands (Règlement RRVM c. C-10)

Une pensée pour la nature!

Si vous aimez les fleurs, malgré la grande tentation, il faut éviter de les cueillir. Une fleur a une durée de vie supérieure dans son habitat naturel que dans un vase sur votre table de cuisine. Pour ce qui est des arbres, souvenez-vous qu'il ne faut rien accrocher à même l'arbre, car une écorce abimée est l'équivalent d'une plaie dans la peau : l'arbre devient sujet à des infections diverses!

Pour le départ

Assurez-vous de n'avoir rien laissé derrière lors de votre départ. Si vous avez utilisé une structure pour votre barbecue à briquettes, assurez-vous :

- Que les cendres aient complètement refroidies avant de les déposer dans le bac à cendre prévu dans les sites autorisés;
- Que les déchets soient dans une poubelle;
- Que le parc soit dans un état au minimum similaire à quand vous êtes arrivés. Profitons-en!

Il ne vous reste plus qu'à enfiler votre plus grand chapeau, vous couvrir de crème solaire, vous maintenir hydraté et vous aurez un pique-nique ensoleillé réussi!

Bon été!

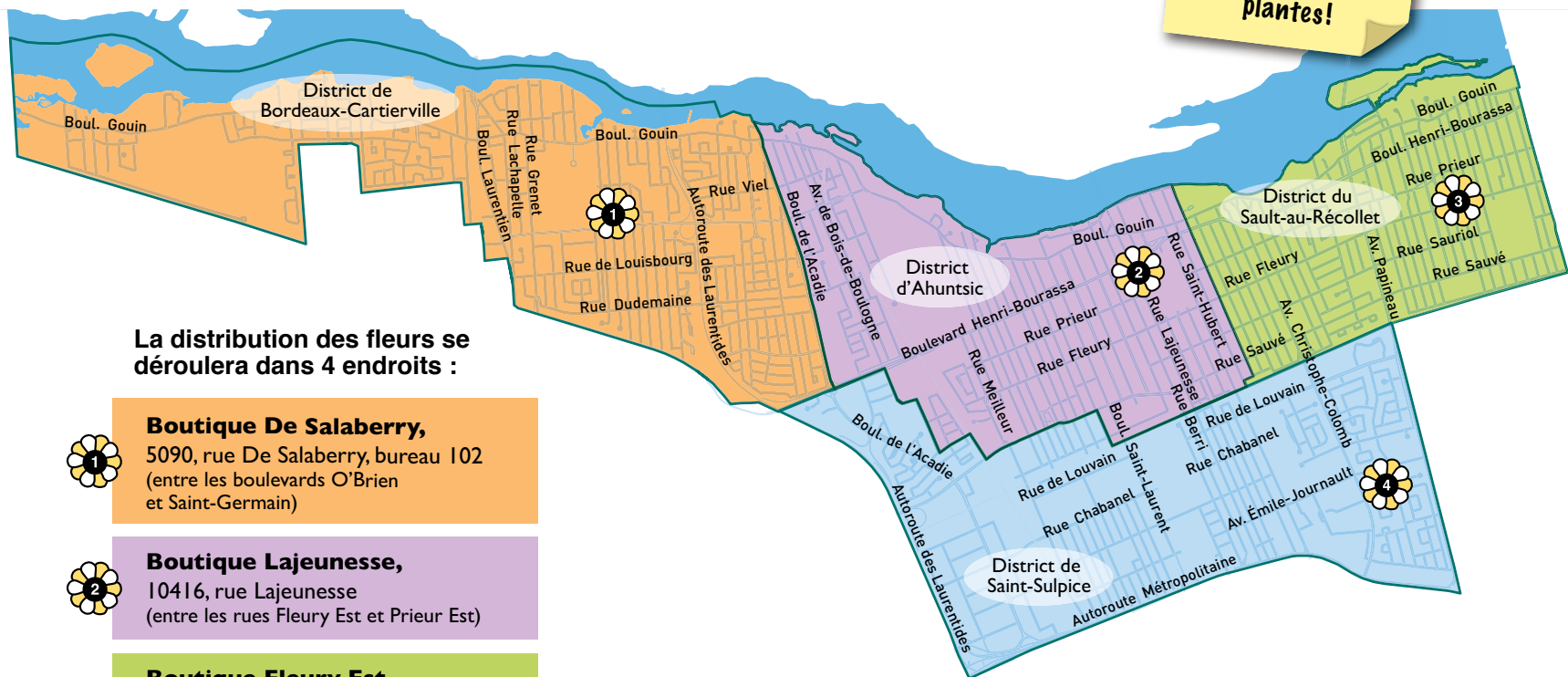


Distribution de fleurs aux citoyens

Le samedi 26 mai 2012 à partir de 9 h. Une preuve de résidence d'Ahuntsic-Cartierville est obligatoire.

12 annuelles et 1 vivace par adresse civique

Veillez apporter des sacs réutilisables ou des contenants rigides pour emporter vos plantes!



La distribution des fleurs se déroulera dans 4 endroits :



Boutique De Salaberry,
5090, rue De Salaberry, bureau 102
(entre les boulevards O'Brien et Saint-Germain)



Boutique Lajeunesse,
10416, rue Lajeunesse
(entre les rues Fleury Est et Prieur Est)



Boutique Fleury Est,
2331, rue Fleury Est
(entre les rues Rancourt et de Lille)



Jardin communautaire Saint-Sulpice,
dans le parc Jean-Martucci
(entrée sur l'avenue Émile-Journault à l'angle de l'avenue André-Grasset)



L'éco-quartier Ahuntsic-Cartierville coordonnera la distribution.

Pour tout renseignement, composez le **514 856-9053** ou visitez le www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville ou le www.ecoquartier.ca

La distribution aux groupes

Le vendredi 25 mai 2012 dans les 4 lieux de distribution **sur rendez-vous seulement.**

Période d'inscription : 1^{er} au 18 mai 2012

Réservation : 514 856-9053

Don de fleurs annuelles, quantités limitées. Premier confirmé, premier inscrit.

Les groupes admissibles :

- CPE
- Institution d'enseignement publique (primaire, secondaire);
- HLM et coopérative d'habitation;
- Résidences pour personnes âgées;
- OBNL;
- Communautés religieuses;
- Jardins communautaires.



Visites libres des jardins fleuris, samedi 16 juin, 9 h à 13 h



En cas de pluie intense, l'événement sera remis le dimanche 17 juin, de 9 h à 13 h.

Vous avez un beau jardin que vous êtes prêt à laisser admirer ?

Inscrivez-vous dès maintenant à bddac@ville.montreal.qc.ca avant le 3 juin 2012.

Surveillez le site www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville et vos journaux locaux pour plus d'informations.

| Le martinet ramoneur

Ville en vert a lancé en 2011 un projet de sensibilisation au sujet d'un oiseau urbain et méconnu, le martinet ramoneur.

Le martinet ramoneur est un oiseau migrateur qui ressemble à une hirondelle et dont la population est en déclin à travers l'Amérique du Nord. Cet oiseau niche dans les cheminées en briques dans les secteurs habités par les humains. Autrefois, l'espèce nichait dans les grands arbres creux mais ceux-ci se sont raréfiés avec l'expansion urbaine et les oiseaux se sont tournés vers des structures artificielles. De nos jours, les cheminées en briques vieillissantes se font rénover ou supprimer au détriment du martinet ramoneur.

Bien qu'elle demeure encore bien visible à Montréal, la population canadienne du martinet ramoneur a chuté sévèrement de 95 % depuis la fin des années 60. L'oiseau détient d'ailleurs le statut fédéral d'espèce menacée. Au Québec, on estime le nombre actuel de martinets à quelques 2500 individus. De plus, seulement 450 cheminées occupées par l'oiseau ont été répertoriées dans la province.

A travers le projet SOS Martinets, Ville en vert désire faire connaître cet oiseau méconnu aux résidents d'Ahuhtsic-Cartierville et les informer sur la façon de l'identifier et comment le protéger. Nous souhaitons aussi repérer des nouveaux sites de nidification avec l'aide des citoyens pour pouvoir faire un suivi de la population locale de cet oiseau à l'arrondissement. Nous espérons conscientiser les citoyens et les institutions possédant une cheminée utilisée par les martinets et les accompagner dans leurs actions visant la protection des oiseaux.



Si vous désirez en apprendre plus au sujet du martinet ramoneur et sur comment vous pouvez lui venir en aide, composez le 514 447-6229 ou par courriel biodiversite@ecoquartier.ca

| Retour de la Patrouille bleue

L'arrondissement d'Ahuhtsic-Cartierville est bordé par la rivière des Prairies. Même si l'eau y est abondante, pour éviter le gaspillage de cette richesse collective, la Patrouille bleue sensibilise et informe les citoyens en les impliquant dans des actions d'économie d'eau potable.

La Patrouille bleue est formée d'étudiants inscrits dans des disciplines liées à l'environnement qui portent le message de la préservation de l'eau potable auprès des citoyens.

Depuis 2010, des patrouilleurs sillonnent la ville à vélo pendant la période estivale. Ils rencontrent des milliers de citoyens, leurs proposent des gestes concrets et des solutions pratiques adoptables par tous.

Au cours des mois de mai, juin et juillet, ils sont à l'œuvre dans les parcs, les fêtes de ruelles, les centres de la petite enfance, les commerces et les petites entreprises.

Ne manquez pas le retour de la Patrouille bleue à compter du 22 mai.



| Remerciements aux collaborateurs

Merci à tous nos collaborateurs pour la production du cahier environnement 2012!

Production et édition

Bureau du développement durable
Division relations avec les citoyens et communication

Graphisme

Alejandra Lozano
Nathalie Robert
Martin Vallée

Rédaction – collaborateurs

Collette Boudrias
Jean-François Circé
Moustapha Diop
Geneviève Dubé
Normand Fleury
Pierre Francoeur
Michel Gérald
Annie-Laurie Giudice
Philippe Gobeille
Anne-Christine Lajoie
Nike Langevin
Caroline Légère

Jean-François Lesage
Valérie Matteau
Édith Pariseau
Mathieu Régner
Marc Sardi
Vanessa Sauvage
Karine Tougas

Photographies

Studio de photographies de la Ville de Montréal
Moca Photo
Dominic Sherony



Dates de collecte :

Les mercredis :

Mai : 16, 23 et 30

Septembre : 19 et 26

Octobre : 3, 10, 17, 24 et 31

Novembre : 7 et 14

Déposez vos résidus en bordure de rue entre **5 h et 8 h** le matin de la collecte.

**TOUS LES SACS EN PLASTIQUE
SONT INTERDITS**

Contenants autorisés :

- Sacs en papier
- Boîtes de carton
- Récipients en métal ou en plastique rigide munis de poignées ou d'anses et n'ayant aucun couvercle

Pour acheter des sacs en papier, rendez-vous dans un commerce près de chez vous ou aux trois points de service de l'éco-quartier Ahuntsic-Cartierville

Résidus verts acceptés :

Printemps

- Résidus de nettoyage et d'ouverture des jardins
- Résidus de préparation des semis, de plantation, de déchaumage et de désherbage des terrains
- Résidus de sarclage
- Rognures de gazon (la pratique de l'herbicyclage est fortement recommandée)

Automne

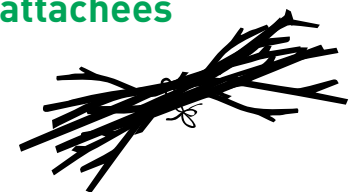
- Résidus de nettoyage et de fermeture des jardins
- Résidus des potagers et des arbres fruitiers
- Feuilles mortes

Résidus refusés :

- Les résidus alimentaires (notamment les restes de table)
- La litière d'animaux
- La terre et la pierre
- Les souches et les troncs d'arbres

LES BRANCHES, les brindilles et les tiges NE SONT PAS ACCEPTÉES dans les résidus verts.

Mettez-les en fagots bien attachés et contactez le **311** pour le ramassage.



Ville en vert, éco-quartier Ahuntsic-Cartierville

Vous propose de nombreuses activités **ouvertes à tous** et met en place des projets pour vous offrir un environnement plus sain et accueillant.

NOS ACTIVITÉS PRINTANIÈRES :

1 Ateliers sur le développement durable

Venez nous rencontrer au **Café de Da** (545, rue Fleury Est) et à la **bibliothèque de Cartierville** (5900, rue De Salaberry) pour partager des connaissances sur le développement durable.

2 Distribution de fleurs

Le **samedi 26 mai à partir de 9 h** dans les trois points de service de l'Éco-quartier et au Jardin communautaire Saint-Sulpice. Voir page 13 du présent cahier.

3 Des sorties à vélo

Participez à nos randonnées à vélo dès 10 h le 19 mai, le 2 et le 23 juin. **Inscriptions auprès de Jean-Baptiste au 514 903-9990 ou jeanbaptiste@ecoquartier.ca**

4 Cuisinez sainement

Venez cuisiner en groupe le jeudi 24 mai de 17 h à 20 h dans la cuisine du restaurant Le Festigoût. **Inscriptions auprès de Marine au 514 447-6231 ou marine@ecoquartier.ca**

5 Apprenez à réparer votre vélo

Ateliers le 18 mai au 2331, rue Fleury Est, de 15 h 30 à 17 h et le 25 mai au 5090, rue De Salaberry, de 15 h 30 à 17 h. **Inscriptions auprès de Jean-Baptiste au 514 903-9990 ou jeanbaptiste@ecoquartier.ca**

6 Rejoignez notre comité citoyen en sécurité alimentaire



Planifiez et organisez le volet animation et mobilisation citoyenne pour les futurs marchés saisonniers de l'arrondissement. **Informations auprès de Marine au 514 447-6231 ou marine@ecoquartier.ca**

Nos activités vous intéressent ?

Inscrivez-vous dès maintenant sur :

www.ecoquartier.ca

Vous pouvez aussi nous joindre au 514 447-6226 ou nous écrire à info@ecoquartier.ca

 Rejoignez-nous sur Facebook
 Suivez-nous sur Twitter



Nos points de service :
10416, rue Lajeunesse
2331, rue Fleury Est
5090, rue De Salaberry

Nos horaires :
Mardi et mercredi 10 h-18 h
Jeudi et vendredi 10 h-20 h
Samedi 10 h-17 h